

Résumé

Anney :

13/03/2025 - 19/06/2025/ - 21/10/2025 - 18/12/2025

Thyez:

11/03/2025 - 17/06/2025 - 09/10/2025 - 11/12/2025

Public et prérequis

Responsable paie.

Collaborateur en charge de la paie.

Maîtriser la réalisation des bulletins de paie.

Les objectifs pédagogiques et professionnels

Actualiser plusieurs fois par an ses connaissances en matière de législation sociale appliquée à la gestion de la paie .

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

L'actualité est toujours privilégiée ainsi que les questions posées par les participants.

Rappel : ne sont présentés lors de ces séances d'actualisation que les éléments entérinés et applicables.

Contenu de la formation

1ERE PARTIE : REVUE DE L'ACTUALITE SOCIALE ET PAIE

Analyse de la veille réglementaire en gestion sociale et paie

Comprendre les enjeux et mise en perspective de la jurisprudence

Acquérir de nouvelles pratiques et méthodes par l'échange et le partage

2EME PARTIE : THEMES TECHNIQUES

TRIMESTRE 1 : Les tableaux de bord RH (via la business intelligence : Power BI)

Connaître les enjeux d'un tableau de bord RH

Identifier les données RH à collecter

Découvrir la création des tableaux de bord RH dans power BI

Analyser et interpréter les données

TRIMESTRE 2 : La gestion du temps de travail

Appréhender les notions d'horaires collectifs et individualisés

Intégrer les obligations liées à la gestion du temps de travail et les risques associés

Identifier les documents de contrôle de la durée du travail à mettre à disposition et le rôle de l'inspecteur du travail

Découvrir les obligations renforcées en cas d'aménagement du temps de travail (forfait jours, annualisation etc...)

TRIMESTRE 3 : Les principaux motifs de redressement lors de contrôles URSSAF

Connaître le plan de contrôle annuel de l'URSSAF

Comprendre les objectifs de l'URSSAF

Examiner la charte du cotisant contrôlé et connaître les différents types de contrôles

Identifier les principaux points de contrôle et chefs de redressement

Découvrir les étapes post contrôle

TRIMESTRE 4 : Comment calculer l'effectif de l'entreprise : Règles du code de la sécurité sociale & du code du travail

Appréhender les différentes méthodes de calcul des effectifs

Identifier les règles de calcul applicables pour chaque obligation

Examiner les conséquences d'un franchissement de seuil

CENTRES DE FORMATION

THYEZ, ANNECY

DURÉE DE LA FORMATION

4 jours / 28 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + pôle formation Haute-Savoie

- 1000 Jeunes formés par an du bac pro au titre d'ingénieur
- 3000 salariés formés par an
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement à la recherche de contrat
- Equipe pédagogique experte des métiers
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, individualisée, concours Worldskills)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Identifier les risques relatifs au non-respect des franchissements de seuils
Relever les points d'attention de quelques dispositifs